

Sujet : Re: Non Client/Autres
Date : 09/12/2010 12:55:23 Paris, Madrid
De : service.courrielg@axa.fr
A : abadennouedit@aol.com
CC : service.reclawebouest@axa.fr

Madame LE MENN,

Nous faisons suite à votre courriel qui a retenu toute notre attention.

Nous avons transmis votre demande au service relation clientèle de votre région (service.reclawebouest@axa.fr , téléphone 02 35 12 77 00).
Il recueille actuellement les éléments nécessaires à l'étude de votre requête.

Il vous contactera dès que possible, l'objectif étant de vous apporter une réponse de qualité dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de votre confiance.

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame LE MENN, nos sincères salutations.

Le service clients

----- Message d'origine -----

De : abadennouedit@aol.com
À : service.courrielg@axa.fr
Envoyé : jeudi 9 décembre 2010 06:45
Objet : Non Client/Autres

CLIENT AXA : Non

COORDONNEES :

Nom : LE MENN
Prénom : Sylviane
Adresse : Résidence de Prat Maria, 9, rue du Léon
Code Postal : 29000
Ville : QUIMPER
Téléphone : 0298900985
Email : abadennouedit@aol.com

Numéro abonné :
Numéro de contrat :

DEMANDE :

Type de la demande : Non Client/Autres
Type de contact souhaité : email

MESSAGE :

Madame Sylviane Le Menn
à l'attention de
M. Henri de Castries - Président Directeur Général de AXA FRANCE,
25, avenue Matignon, 75008 Paris

LITIGE : Agence AXA Le Carrer/Le Goff, 30, rue d'Aiguillon, B.P. 89, 29268 Brest Cedex -
agence.lecarrerlegoff@axa.fr - assureur de la **copropriété** Prat Maria à Quimper dont le SYNDIC est
Mme Michèle Guillermas, 13, rue du Léon, 29000 Quimper.

2010 - Quimper - Problème d'insalubrité dans mon immeuble :
http://www.abadennou.fr/sylviane/parties_communes.html

Monsieur le Président Directeur Général,

L'agence AXA mentionnée ci-dessus estimant superflu de me répondre, je vous informe que j'ai transmis à mon AVOCATE Maître Le Guillou-Rodrigues, la copie de ma lettre de SIGNALEMENT à M. Eric Tuffery, Procureur de la République, TRIBUNAL de Grande Instance de QUIMPER concernant la plainte déposée contre moi en avril 2010.

En effet, je ne peux absolument pas être d'accord avec les conclusions de l'expert du cabinet mandaté : TEXA à Brest (brest@texa.fr , Cecile.Vautrin@texa.fr).

A toutes fins utiles, je vous remercie de bien vouloir charger le service compétent de prendre connaissance de cette affaire sur ma page web où figurent toutes les informations et documents de mon dossier juridique.

Avec mes remerciements pour l'attention que vous voudrez bien porter à ma requête et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'expression de mes sentiments distingués.

Madame Silvine Le Menn
Résidence de Prat Maria
9, rue du Léon
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 90 09 85
Port : 06 28 36 07 08
www.abadennou.fr

INFORMATION CNIL :

N'accepte pas que son adresse électronique soit utilisée par les sociétés du groupe AXA pour recevoir des offres commerciales.

Ce message est confidentiel. Son contenu ne représente en aucun cas un engagement de la part de AXA France sous réserve de tout accord conclu par écrit entre vous et AXA France. Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être autorisée préalablement. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur.